

AFFAIRES FAMILIALES & DROITS DES ENFANTS

EXCLUSION PARENTALE et ALIENATION PARENTALE
– Maltraitance psychologique – Enfant-otage / Enfant-
soldat <https://affairesfamiliales.wordpress.com>

Feeds: [Articles](#)

Viols-en-réunion : Lang, Hollande cités par la partie
civile #RT

24 mai 2012 par [AffairesFamiliales](#)

i
153 Votes

Affaire d'Etat : Le plus grand scandale politique

de la décennie, définitivement étouffé ?

Instruction 2383/13/15 – Information contre X – Viol en réunion (sur mineur)

« La plainte pour viol en réunion contre Lang, Hollande était recevable en avril 2012, puis reçue. Une instruction a été ouverte. Un juge (Jean-Louis Jouve) a été saisi de l'affaire, instruite au TGI de Paris, depuis le 23 mars 2013. Le père de la victime censuré depuis.

Emmanuel Verdin est le père de Laureen, une enfant décédée à l'âge de 4 ans, d'une MST contractée lors des viols en réunion.



(Ill. de droite à gauche : **Jack Lang** , **François Hollande** , **Pierre Moscovici**)



(<http://www.microsofttranslator.com/bv.aspx?from=fr&to=en&a=https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/05/24/la-plainte-pour-viol-en-reunion-contre-lang-hollande-est-recevable/>)

Scoop.it – Justice : Droits des enfants & Affaires Familiales

**AVIS DE RECEPTION
DE VOTRE COURRIER
ADRESSÉ AU
DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION DE PARIS**

Le greffier du Secrétariat du Doyen des Juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris, Atteste avoir reçu le 23 Mars 2012 une plainte avec constitution de partie civile de :

M. Emmanuel VERDIN

DU CHEF : Viol en reunion

Contre : M. Jack LANG
M. François HOLLANDE

elle sera enregistré sous la référence Doyen n°12/244

et sera traité(e) dans un délai de 45 JOURS.

Fait à Paris, le 27 Avril 2012

Le greffier

Toute correspondance concernant votre plainte doit être envoyée à l'adresse suivante :

Tribunal de Grande Instance de Paris
Cabinet du Doyen des Juges d'instruction
4, boulevard du Palais
Escalier D - 2^{ème} étage - Bureau 118
75001 Paris

ou déposée à la même adresse le :

Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Mardi au Vendredi de 13 h à 16 h 30

(Aux heures de fermeture, vous pouvez déposer vos courriers ou des pièces supplémentaires dans une boîte à lettres se trouvant à côté du gendarme au bout du couloir)

==> Si, au terme du délai, vous n'avez pas de réponse de notre part, vous pouvez nous joindre au 01.44.32.54.12 ou 01.44.32.62.05 (de 9 h à 17h du Lundi au vendredi).

* Pour un traitement rapide de vos courriers, rappeler impérativement le numéro viséen référence dans toutes correspondances.

(<http://storage.canalblog.com/63/42/362748/75998888.jpg>)

« Viol en réunion : La plainte contre Lang et Hollande est recevable » [enreg. num. 12/244, TGI Paris]
Source : « M. Verdin, le père de Laureen, une enfant décédée d'une MST contractée lors des viols en réunion dont elle a été victime, a déposé une plainte contre Lang, Hollande (...). Celle-ci vient d'être jugée recevable, donc un juge d'instruction devrait (...) instruire. M. Verdin l'a annoncé hier sur la page de son groupe Facebook, la plainte qu'il a déposée (...) est donc retenue par la Justice, ce qui ne manque pas d'étonner. (...) » ([Dondevamos](http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/05/24/24332477.html) (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/05/24/24332477.html>))

Pour rappel, DDH 48, Article 11 : « Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées (...)»

+ voir également : dispositions – **Bulletin Officiel Ministère de la Justice n°82** – sur « la présomption d'Innocence et les droits des victimes » – relatif à la procédure de dépôt de plainte (<http://www.justice.gouv.fr/bulletin-officiel/dacg82d3.htm>) / 2.1.1.al.3 **Délivrance d'un récépissé de plainte** : « Ces déclarations, destinées à permettre l'identification des auteurs des faits, pourront être recueillies ultérieurement par le service qui sera chargé de l'enquête. » / 2.1.2.al.1 **Délivrance d'un récépissé de plainte** : « Il convient, ainsi que cela est généralement d'ores et déjà pratiqué, qu'à la demande de la victime lui soit remis un récépissé de dépôt de plainte. »)



Annnonce de M. Verdin sur Facebook, le 23 mai 2012
(<http://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3>)

(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/pedocriminalite/>)« (...) Pour résumer l'affaire (<http://dl.free.fr/getfile.pl?file=/JhgysUX1>), Verdin n'a jamais connu sa fille. Elle est née après que sa compagne et mère de l'enfant l'ait quitté, fin 1996. Laureen naît le 31 janvier 1997. Cette année-là, L'ex de Verdin se retrouve dans un foyer pour femmes enceintes: le foyer d'Ariane à La Roche sur Yon. Un foyer qui a défrayé la chronique il y a quelques années.

Pédocriminalité

Etrangement, selon le quotidien Le Parisien du 12/05/2005, le directeur de ce foyer était poursuivi pour viols et agressions sexuelles sur des pensionnaires et des salariées. (...). Le directeur en question, (...) a été condamné à 13 ans de prison pour « deux viols, quatre agressions sexuelles et deux harcèlements », et à 15 ans en appel. (...)

(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/category/autres/pedophilie/>) Verdin finit par apprendre que si Laureen a bien été placée, c'était pour des soupçons de pédophilie. Il apprend encore par un témoin, voisin et autre ex de la mère de Laureen, (...) que des partouzes ont bien eu lieu, dont Laureen a été victime.



Verdin lance alors, (...) une procédure pour les viols en réunion, procédure qui s'est perdue, lui explique-t-on en juillet 2011.(...) » (**Dondevamos** (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/05/24/24332477.html>))



Plainte contre Jack Lang : le père d...
confiteur-ll
27:22

Vidéo (2011) témoignage du père de la victime, Emmanuel Verdin
(http://www.facebook.com/events/438437402849928/464405816919753/?notif_t=plan_mall_activity) ([lien alternatif sur rutube](http://rutube.ru/video/6f8e313818d58318dc291024f849377f/) (<http://rutube.ru/video/6f8e313818d58318dc291024f849377f/>))

(cf également . conférence de presse Emmanuel Verdin 1er septembre 2012
(<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>))

23/06/2011 : dépôt de plainte, numéro: p11-174-0987



(https://lh5.googleusercontent.com/-1vLliGyolW4/Ud2xbOSTmCI/AAAAAAAAAG6E/HnicLTqh529-no/jP_eRm50mCkeau_fFTsbGWoFkmc.jpg)

Plainte numéro: p11-174-0987 – Section P4 – TGI de Paris – 23/06/2011 (source : Pedopolis)

13/07/2012 Mise en examen de Wikistrike (<http://www.wikistrike.com/article-wikistrike-convoque-hier-au-tgi-de-paris-108138608.html>) (Ghisham Doyle, Directeur de la rédaction) et Emmanuel Verdin (source Pedopolis (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/affaire-lang-verdin-le-directeur-de-redaction-de-wikistrike-est-mis-en-examen-13-juillet-2012.html>)) [instruction 407/12/21?]

01/09/2012 Conférence de presse d'Emmanuel Verdin (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>) (chronologie / 1998 à 2011) cf **[video (<http://www.youtube.com/watch?v=Hh7tlgOtTiQ>)]**

12/10/2012 Communiqué de Dondevamos : « Affaire Verdin: les poursuites vont démarrer » (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>)
« (...) Aujourd'hui, trois plaintes, avec constitution de partie civile, sont en cours:

- – *plainte pour viol en réunion : contre la mère de la petite, trois de ses compagnons, et deux hommes politiques bien connus (...)*
- – *plainte pour administration d'un virus entraînant la mort: contre un homme politique.*
- – *plainte pour avoir sciemment laissé mourir Loreen: contre les deux parents de Verdin, contre les deux parents de la mère de Loreen, et contre la mère de Loreen* Verdin a payé la caution liée à sa plainte avec constitution de partie civile. Dès aujourd'hui, il n'a plus le droit de s'exprimer publiquement sur cette affaire.

Le juge a décidé qu'il y avait de quoi poursuivre, puisqu'il n'a pas déclaré que la plainte était irrecevable. D'ici un mois, des juges d'instruction seront nommés. Plus d'infos (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>) *sur l'affaire* » (source: Dondevamos (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/10/12/25322777.html>))

03/10/2012 Maître Gilbert Collard aurait accepté de prendre le dossier du plaignant (source : Dondevamos (<http://dondevamos.canalblog.com/archives/2012/05/24/24332477.html>))

17/10/2012 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook (<http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>) : « *Ayant de gros problèmes personnels dut à l'affaire entre guillemets on veut me mettre plus bat que terre je suis obligé d'arrêter de communiquer par internet car je vais bientôt me retrouver une nouvelle fois à la rue faute de moyens financiers suffisants alors l'affaire continue sont cours mais pour l'instant sans moi merci de vos soutiens et j'espère à bientôt sur les réseaux* »

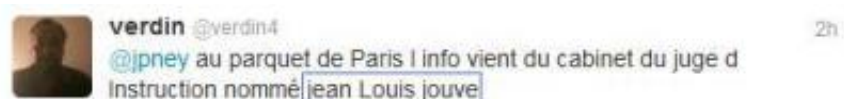
19/03/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook (<http://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3/posts/286314028166503>) : « *Enfin une bonne nouvelle un juge d'instruction de Paris viens d'être saisi de l'affaire et il est en charge d'instruire mon affaire et j'espère bientôt [des] mises en examen* » « *Un juge d'instruction parisien est saisi de l'affaire depuis mars 2013. Son rôle est d'enquêter sur l'affaire et de poursuivre les personnes citées dans le dossier* »

22/03/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook

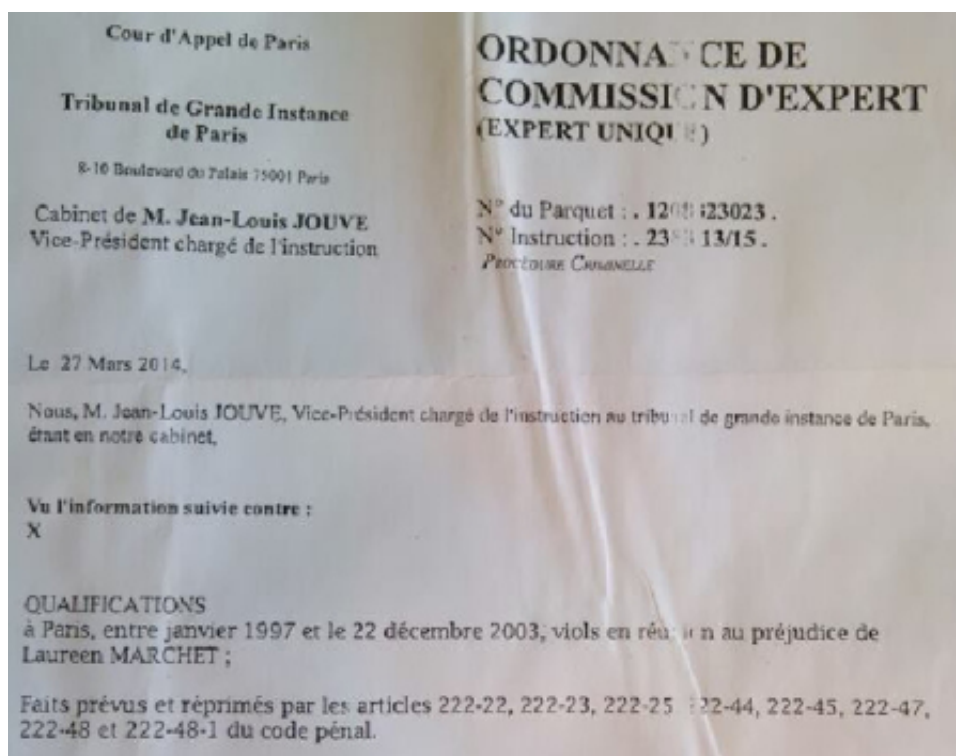
(<http://www.facebook.com/groups/239511239498478/permalink/360612760721658/>) : « un juge d instruction parisien ouvre l enquête pour viol en reunion sur mineur de moins de 15 ans contre [JL, FH, et PM] »

07/09/2013 Interview d'Emmanuel Verdin postée sur Dailymotion (http://www.dailymotion.com/video/x14f3yy_rassemblement-pour-emmanuel-verdin-une-instruction-est-ouverte-07-09-2013_news) : « Le doyen des Juges d'Instruction a saisi un Juge d'Instruction (...) l'affaire lui a été transmise le 23 mars 2013 » (2:15) – « Instruction ouverte par le parquet de Paris contre JL et PM pour viol en réunion sur mineur de moins de 15 ans » (1:20) – « et indirectement FH pour non dénonciation » (0:30)

24/09/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Twitter :

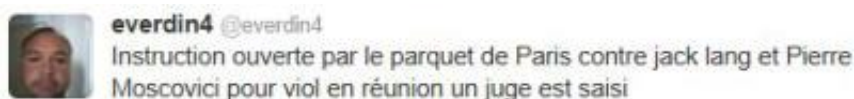


Nommé « Vice-président chargé de l'instruction » au Tribunal de grande instance de Paris : M. **Jean-Louis JOUVE**, vice-procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny. ([Décret du 9 juillet 2010 JORF n°0160 du 13 juillet 2010](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022472292))



Procédure criminelle contre X, Instruction 2383/13/15 – 27/03/2014 – ordonnance de commission d'expert

29/09/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Twitter :



**everdin4** @everdin4

@Gavroche75017 les sources c est le parquet de Paris et Gilbert collard la défense des parties civiles

15/10/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :

**Verdin Emmanuel**

Bonjour a tous le dossier avance le juge d'instruction a commencer son travail et d ici novembre voir decembre les premières convocation vont être faites

19/12/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :

**Verdin Emmanuel**

A vous qui suivez le dossier je viens d avoir des nouvelles du juge jove il as lance des commissions rogatoire contre toutes les personnes citees dans le dossier et as fait commencer les auditions par les services de police sauf pour lang et moscovici le juge attend le retour de toutes les auditions pour poursuivre l enquete mais voil cela bouge mais c est long normalement lang et moscovici pourrais etre entendu courant janvier

26/12/2013 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :

**Verdin Emmanuel**

26 décembre via mobile

J attendais avec impatience ma convocation auprès du juge pour la plainte de jack lang contre moi pour diffamation elle est arrivee c est le 14 janvier a 13 h30 a paris devant la 17 eme chambre correctionnelle je vais pouvoir enfin apporter les preuves de mes dires a tous ceux sur place interesses je vous donne rdv au tribunal ca vas chauffer pour certains

11/04/2014 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :

**Verdin Emmanuel**

11 avril

J ai une convocation par le juge pour le 15 avril a Paris j ai besoin d aide financière pour m y rendre pour ceux qui veulent m aider Emmanuel verdin 6 place Eugène Marchal 33710 bourg merci

06/09/2014 Communiqué d'Emmanuel Verdin, sur Facebook :



(<http://www.youtube.com/watch?v=FaKgOGZxsuo>)

17/09/2014 Convocation d'Emmanuel Verdin pour le 06/10/14 par M. Jean-Louis Jouve, Juge en charge de l'instruction



(<https://affairesfamiliales.files.wordpress.com/2014/09/instruction-23831315-parquet-1208323023-tgi-paris-2.jpg>)

Instruction 2383/13/15 – 06/10/2014 – convocation de la partie civile (1 an et demi après le début de l’instruction)

03/11/2014 Compte Facebook d’Emmanuel Verdin

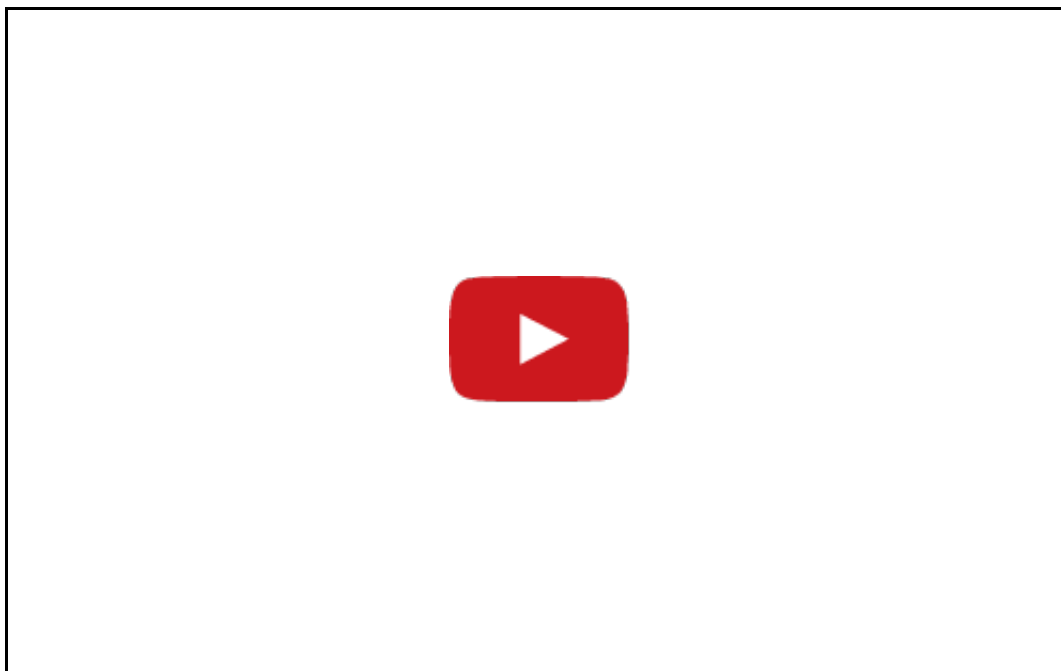
(<https://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3?fref=ts>) inaccessible

Cette page n'est malheureusement pas disponible.
Le lien que vous avez suivi peut être incorrect ou la page peut avoir été supprimée.



[Retourner à la page précédente](#) [Afficher la page Facebook](#) [Consulter la page d'accueil](#)

25/02/2015 Vidéo d’Emmanuel Verdin le 25/02/15 posté sur Youtube, dans laquelle il déclare :



« Bonjour, Je m’appelle Emmanuel Verdin.

Ma fille Laureen âgée de 4 ans a été violée en réunion en 2001 par sa propre mère, ses différents compagnons, ainsi que des hommes politiques connus.

En mars 2012, j’ai fait une plainte avec constitution de partie civile pour des faits de viols en réunion sur mineur de moins de quinze ans. Suite à cette plainte, un juge d’instruction parisien [Jean-Louis Jouve] a été nommé pour instruire cette affaire [*Instruction 2383/13/15 – Parquet 1208323023*], le 23 mars 2013. Suite à cette instruction, j’ai été convoqué le 06 octobre 2014 pour une audition de partie civile dans le bureau du juge d’instruction parisien Monsieur Jean-Louis Jouve. Il m’a confirmé que en juin 2001, il y avait bien eu une procédure faite par les autorités de la Roche-sur-Yon sur ma fille Laureen pour des faits de viols en réunion commis sur elle par sa propre mère, ses différents compagnons ainsi que des hommes politiques connus.

De mon côté, dans le bureau du juge, j'ai de nouveau cité comme auteurs des faits de viols en réunion sur Laureen Marchet, sa mère Dominique Marchet, ses compagnons ~Stéphane Carvalho* [orthographe incertaine], ~Hubert Jeannot* [orthographe incertaine], et ~Didier Charpentier* [orthographe incertaine], ainsi que Monsieur Jack Lang*, François Hollande* et Pierre Moscovici*.

[() L'instruction étant en cours, les personnes citées bénéficient de l'entière de la présomption d'innocence. Les noms relevés par cette déclaration, ne saurait impliquer un quelconque soupçon de culpabilité qui reste du ressort de l'enquête de l'instruction en cours et du jugement. La prudence doit donc être expressément observée afin de respecter ce principe légitime]*

J'ai aussi indiqué au juge dans quelles conditions, les lieux, les dates où Laureen avait été abusée sexuellement. J'ai indiqué qu'en plus de la Roche-sur-Yon, elle avait été abusée à Paris dans une péniche amarrée dans le XVI^e arrondissement



[NB. Non précisé s'il est fait allusion à la péniche « Le Kérala » rebaptisée « Le Makai », depuis son rachat en 2001"], proche de l'Assemblée nationale. J'ai indiqué qu'il y avait aussi une connexion avec des voyages à Marrakech dans un hôtel de luxe et que cela rejoignait les propos de Monsieur Luc Ferry sur Canal Plus. Dans cet affaire, j'ai été auditionné en juin 2011 et j'ai confirmé que qu'il y avait

bien des voyages pédophiles qui ont été fait à Marrakech dans un hôtel de luxe et que des personnes avaient bien été inquiétées dans cet hôtel. Je parle bien évidemment des personnes impliquées dans mon affaire.

J'ai aussi révélé l'existence d'une vidéo qui a été faite en 2001, où l'on y voit toutes les personnes citées* avoir une relation sexuelle avec une petite fille. Et après vérification, cette petite fille, il s'agit de Laureen Marchet, ma fille. Donc le juge d'instruction, les services de police et les services de gendarmerie connaissent cette vidéo et elle est enregistrée comme preuve dans ma déposition. Pour répondre à certaines personnes sur le net, je ne mettrai jamais cette vidéo en ligne. Je considère que c'est une preuve qui fait partie du dossier et qui n'a pas sa place sur le net. Si un jour, il y a un procès, évidemment, là dans le cadre juridique, on pourra faire visionner cette vidéo.

Je précise aussi qu'en 2012, Monsieur Jack Lang a porté plainte contre moi pour diffamation et que le procès a eu lieu, le 15 janvier dernier. Je vais être condamné pour diffamation, car malgré l'instruction en cours, Monsieur Jack Lang est toujours considéré comme innocent. Et le 15 janvier, le juge n'a pas retenu le fait qu'il y avait une instruction en cours. Donc je vais être certainement condamné mais nous allons faire appel car il y a une instruction en cours qui doit déterminer si oui ou non, Monsieur Lang est bien auteur des faits qui lui sont reprochés. » (déclaration d'Emmanuel Verdin dans vidéo id. uvZXLlOaaY4 postée sur youtube le 25.02.2015)

2015 Affaire Verdin définitivement étouffée ?

Cette page n'est malheureusement pas disponible.

Le lien que vous avez suivi peut être incorrect ou la page peut avoir été supprimée



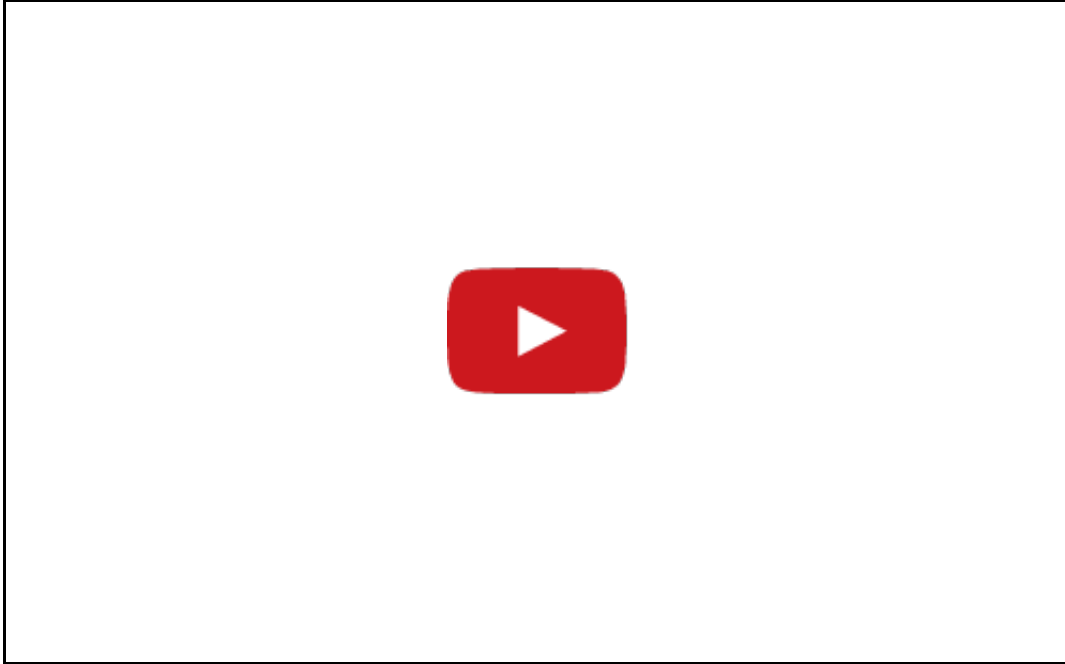
L'instruction qui dérange...

Emmanuel Verdin censuré

3 ans après le dépôt de plainte, 1 an et demi après le début d'instruction
groupe facebook de soutien de la partie civile (Emmanuel Verdin)
 (<https://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3?fref=ts#!/violdeLaureenVerdinparLangetHollande?fref=ts>)



« *La sexualité puérile est encore un continent interdit, aux découvreurs du XXI^e siècle d'en aborder les rivages.* »
 (Jack Lang dans Gay Pied 31/01/91 qui prônait la reconnaissance des « sexualité périphériques »)



Roger Holeindre à propos de l'Affaire du « lieu de vie » Le Coral (1982)
(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/04/01/le-coral-un-lieu-de-vie-et-de-deperdition/>)



Pédo-Satanisme. A VOIR Absolument
Dajjal Magazine
14:22

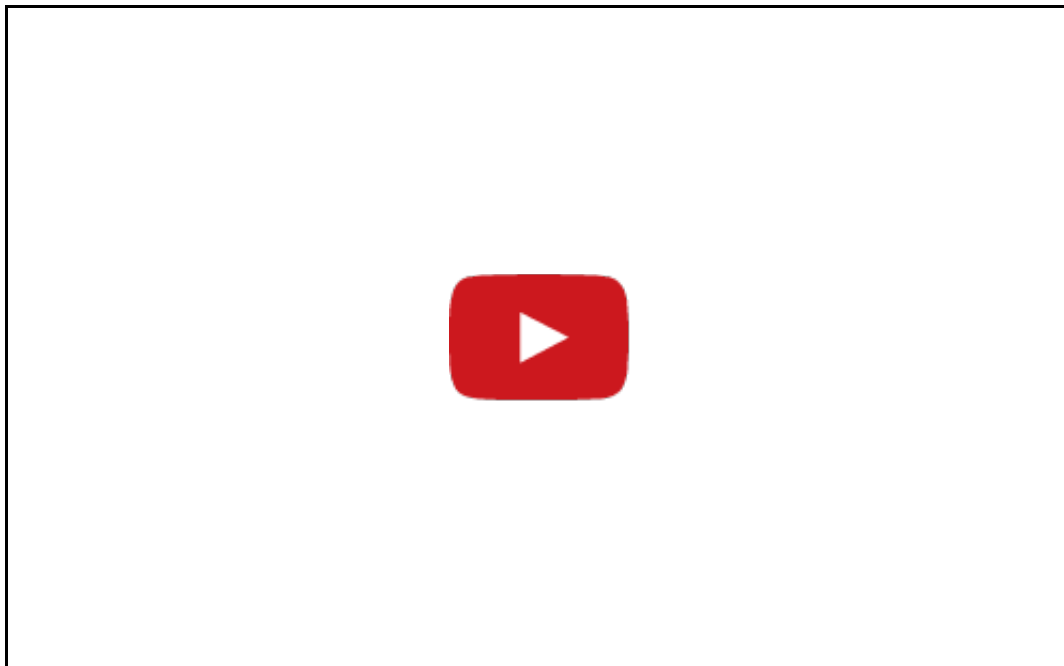


FRANC MAÇONS SATANIQUES + E...

SkualMitrovic

01h30

ci-dessus Archives télévisuelles / [Autres archives \(http://www.lorgane.com/JACK-LANG-ACCUSE-DE-PEDOPHILIE-_a1109.html#last_comment\)](http://www.lorgane.com/JACK-LANG-ACCUSE-DE-PEDOPHILIE-_a1109.html#last_comment)



« *Ceux qui violent des gosses n'ont pas d'avenir (...)* Les affaires vont sortir... » (<https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/02/11/sous-louis-xv-lhopital-general-au-coeur-dun-vaste-traffic-denfants/>)



Marion Sigaut et Pierre Dortiguer s...
Jeanne Burgermister
11:06

« Ca ne viendra pas d'en haut... C'est les gens d'en bas qui changeront les choses... Il y a une vague qui monte. Et la vague, c'est la prise de conscience.(...) Avec le mariage pour tous ils se tirent une balle dans le pied : les gens discutent et commencent à se poser des questions... » (Marion Sigaut (<https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/02/11/sous-louis-xv-lhopital-general-au-coeur-dun-vaste-traffic-denfants/>))



(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/04/09/des-lithuaniens-montent-la-garde-2424h-pour-protoger-une-fillette/>) A suivre (article connexe) : En Lituanie, des citoyens montent la garde 24/24h pour protéger une fillette (<https://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/04/09/des-lithuaniens-montent-la-garde-2424h-pour-protoger-une-fillette/>)

(<https://affairesfamiliales.wordpr>
[lithuaniens-montent-la-garde-2424](https://affairesfamiliales.wordpr)
[fillette/](https://affairesfamiliales.wordpr)) A suivre (article connexe)
fédéral Laurent Louis réouvre l' Af
(<https://affairesfamiliales.wordpr>
[belges-appelles-a-sauver-leur-honn](https://affairesfamiliales.wordpr)



(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/a-propos/>)





(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/plan-de-site/>)

(<https://affairesfamiliales.wordpress.com/plan-de-site/a-propos/les-pros-sonnent-lalarme/>)

Publié dans [pédophilie / _pédocriminalité](#) | Tagué [#verdin](#), [2383 13/15](#), [acte de naissance](#), [actus](#), [affaire](#), [affaire de versailles](#), [affaire du coral](#), [affaire emmanuel verdin](#), [affaire majeurelle](#), [affaire verdin](#), [afp](#), [Aide sociale à l'enfance](#), [ASE](#), [assistance publique](#), [attouchement](#), [Challans](#), [CHS](#), [Maison Blanche](#), [commission rogatoire](#), [Cour d'Appel de Paris](#), [dépôt de plainte](#), [DDASS](#), [dondevamos](#), [dossier](#), [Dr Norbert Skurnik](#), [Emmanuel Jean Marc Verdin](#), [Emmanuel Verdin](#), [facebook](#), [famille d'accueil](#), [foyer d'Ariane](#), [france](#), [francois hollande](#), [gauche](#), [gilbert collard](#), [infos](#), [instruction](#), [Instruction 2383/13/15](#), [instruction en cours](#), [jack lang](#), [jean louis jouve](#), [Jean-Pierre Baudry](#), [journalisme](#), [journaliste](#), [juge d'instruction](#), [la roche-sur-yon](#), [laureen](#), [laureen marchet](#), [laureen verdin](#), [Le Kérala](#), [Le Makai](#), [lieu de vie du coral](#), [Marchet Laureen Santillane Julie](#), [maroc](#), [media](#), [MST](#), [parquet de paris](#), [parti socialiste](#), [pédocriminalité](#), [pédophilie](#), [pédophilie / _pédocriminalité](#), [pédopolis](#), [péniche](#), [Philippe De Villiers](#), [pierre moscovici](#), [placement](#), [plainte](#), [plainte reçue](#), [plainte recevable](#), [politique](#), [Port Debilly](#), [procureur](#), [prostitution infantile](#), [ps](#), [réseau](#), [recevable](#), [reuters](#), [sables d'olonne](#), [scandale](#), [scoop](#), [services sociaux](#), [société](#), [TGI de Paris](#), [thailande](#), [Tribunal de Grande Instance de Paris](#), [video](#), [villa majeurelle](#), [viol en réunion](#), [viol en réunion sur mineur](#) | 16 commentaires

16 Réponses

Au nom du respect de la vie privée...

le 18 mai 2014 à 23 h 41 min | [Répondre](#)

9

2

i
Notez ceci

[XXX] ca fait des années, tout le monde le sait et se tait...d'ailleurs puisqu'on en parle il serait peut être temps aussi d'aller regarder ce qui se passait en dominican republic il y a quelques décennies lorsque [XXX] s'y rendait....pour ne pas embarrasser l'ambassadeur de france a cette époque qui le recevait il demandait au représentant du rpr a l'époque et qui n'était autre que l'époux de la sénatrice de l'éducation en dominican republic de lui organiser des « fetes » avec des enfants...tout âge, tout sexe....tout le monde le sait dans le monde politique mais tout le monde se tait. Il n'est pas le seul coupable, lui il détruit les enfants ou les tue en les violant et les autres les lui donnent. C'est dégueulasse qu'en france on puisse encore étouffer des affaires comme celle là et que le mec ne paie pas. PAuvre pays...aucun avenir....

Laetitia Moronile 10 mars 2013 à 12 h 05 min | [Répondre](#)

25



5

i
Notez ceci

Encore un ou des réseaux non démantelés... Sous prétexte que tous ces sacs à merde qui sont à la tête de ces derniers sont des personnes dites de la « haute ». Des tous puissants à l'abri de tous soupçons, des éternels amnistiés. Ceux qui sont à la tête de notre merveilleux pays!!! En attendant la liste des victimes s'allonge d'année en année, et qui sait depuis quand ces tortures existent...

Laëtitia, Une victime de pédophilie, condamnée à perpétuité.

p.s. dans ce pays, vaut mieux être pédophile que victime, le pédo se prend quelques années, la victime laissée pour compte et ses blessures, la pépétuité!!!!

papyvaillant@hotmail.frle 4 décembre 2012 à 17 h 56 min | [Répondre](#)

27



5

i
Notez ceci

écoutez donc les biens pensants qui nous donnent des leçons de morale, hélas, eux n'en non pas, quelle honte; pourquoi ce « crime » ne parait-il pas dans la presse?

Anonymele 9 novembre 2012 à 22 h 09 min | [Répondre](#)

22



3

i
Notez ceci

mon dieu quelle honte!!!!!!!!!!!!!!!

AffairesFamiliales @EnfantsDroitsle 17 octobre 2012 à 21 h 39 min | [Répondre](#)

13

2



i

Notez ceci

17/10/2012 Communiqué d'Emmanuel Verdin posté sur Facebook : "*Ayant de gros problèmes personnels dut à l affaire entre guillemets on veut me mettre plus bat que terre je suis obligé d arrêter de communiquer par internet car je vais bientôt me retrouver une nouvelle fois à la rue faute de moyens financiers suffisants alors l affaire continue sont cours mais pour l instant sans moi merci de vos soutien et j espère à bientôt sur les roseaux*"

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 14 octobre 2012 à 17 h 50 min | Répondre

10

2



i

Notez ceci

Communiqué du 12/10/2012 de Dondevamos :

« Affaire Verdin: les poursuites vont démarrer »

« (...) Aujourd'hui, trois plaintes, avec constitution de partie civile, sont en cours:

- *plainte pour viol en réunion : contre la mère de la petite, trois de ses compagnons, et deux hommes politiques bien connus (...)*
 - *plainte pour administration d'un virus entraînant la mort: contre un homme politique.*
 - *plainte pour avoir sciemment laissé mourir Loreen: contre les deux parents de Verdin, contre les deux parents de la mère de Loreen, et contre la mère de Loreen*
- Verdin a payé la caution liée à sa plainte avec constitution de partie civile. Dès aujourd'hui, il n'a plus le droit de s'exprimer publiquement sur cette affaire.*

Le juge a décidé qu'il y avait de quoi poursuivre, puisqu'il n'a pas déclaré que la plainte était irrecevable. D'ici un mois, des juges d'instruction seront nommés. Plus d'infos sur l'affaire " (source:

Dondevamos)

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 14 septembre 2012 à 12 h 05 min | Répondre

13

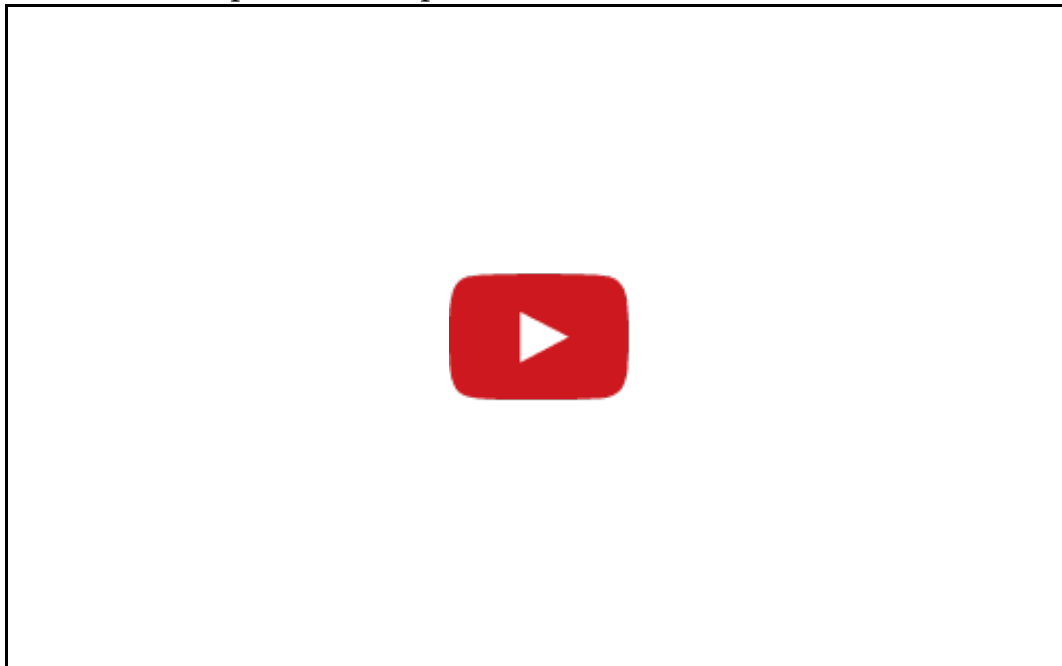
2



i

Notez ceci

Conférence de presse 1er septembre 2012 Emmanuel Verdin



« Street Press à rencontré Emmanuel Verdin à l'occasion d'une conférence pour expliquer son histoire. »

<http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-conference-de-presse-street-press-33-1er-septembre-2012.html>

voltairebis

le 7 août 2012 à 20 h 43 min | Répondre

11



17

i

Notez ceci

Jack lang a porté plainte le 12 janvier 2102 contre le site internet wikistrike qui a publié les graves accusations de viols pedocriminels d'emmanuel verdin contre lui. Suite à cette plainte un juge d'instruction de Paris a mis en examen les rédacteurs de wikistrike , ainsi qu'Emmanuel Verdin le 13 juillet 2012.

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 7 août 2012 à 21 h 23 min | Répondre

6



10

i

Notez ceci

13/07/12 Mise en examen de [Wikistrike](#) (Ghisham Doyle, Directeur de la rédaction) et Emmanuel Verdin (source [Pedopolis](#).)

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 7 juillet 2012 à 17 h 20 min | [Répondre](#)

11

0

i

Notez ceci

Message d'Emmanuel Verdin (03/07/12) : « Suite a la plainte de jack lang envers le [site wikistrike] je suis convoque devant un juge d instruction pour diffamation le 13 juillet a 11h 45 au TGI de paris là je vais pouvoir apporter les preuves de mes dires alors pour ceux qui veulent me soutenir ce jour la je vous donne rendez vous devant le palais de justice... » (Emmanuel Verdin depuis [Facebook](#) – source [Pedopolis](#))

Ponson Jean-Claude

le 9 juin 2012 à 21 h 30 min | [Répondre](#)

15

8

i

Notez ceci

Votre modération est parfaitement inacceptable. En effet, ne pas connaître la pétition organisée par Jack Lang et Bernard Kouchner et signée par 69 individus pédophiles et présentée devant le SENAT, relève d'une ignorance impardonnable quand on tient un tel blog. Une pétition qui réclamait la légalisation des rapports sexuels enfants/adultes, faut-il le souligner. Sur ce

Ponson Jean-Claude

le 9 juin 2012 à 21 h 14 min | [Répondre](#)

18

8

i

Notez ceci

Les éléments que je vous ai fournis et que vous prétendez, affirmés sans éléments de preuve, relève, pour vous, d'un grossier manque d'information, que je ne peux accepter, compte tenu du minimum d'information requis pour tenir un tel blog. Je vous engage donc à consulter un document qui ne peut plus être inconnu que de vous et de vous seul. Il s'agit de la pétition présentée devant le SENAT, en 1982, par une formation de 69 signataires pédophiles qui réclamaient avec force la « légalisation des rapports sexuels enfants / adultes. Les instigateurs de cette pétition, étaient : Jack Lang et Bernard Kouchner. Et ils l'ont revendiquée. Compte tenu de votre ignorance absolue, en ce qui concerne un sujet d'actualité aussi grave, vous comprendrez que je ne m' »éternise pas à faire de commentaire modéré de façon particulièrement arbitraire du fait, justement, de votre grande ignorance .

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 9 juin 2012 à 21 h 46 min | [Répondre](#)

18



4

i

Notez ceci

Oui, cette liste(*) est de notoriété. Aussi, je ne dis pas que vous affirmez sans éléments de preuve. Je regrette juste que vous ne soumettiez pas de liens hypertextes qui pointent vers les autres éléments évoqués. Cela ne remet nullement en question le propos.

Beaucoup de gens hélas, n'évoluent pas dans des contextes qui garantissent qu'ils aient pu franchir de tels paradigmes. Aussi, cela n'a rien à voir avec vous même ou même avec votre propos. Je considère juste que dans le cas où les éléments que vous avancez seraient référencés et sourcés, il serait bien dommage, convenez-en, de ne pas en faire bénéficier ceux qui voudraient creuser le sujet ?

Je ne doute pas que votre simple témoignage puisse constituer un élément suffisant en d'autres circonstances, mais quand la question devient sérieuse et que la notoriété d'une information n'est pas aussi large que nécessaire, la probité doit savoir montrer patte blanche. D'autant, comme vous le soulignez, que tout le monde n'a effectivement pas un même niveau de connaissance. Aussi, il est parfaitement prévisible que le réflexe du commun soit emprunt du doute : l'incrédulité et la crédulité allant de concert quand l'ignorance domine... Ainsi, cela serait plus facilement balayé par le témoignage d'une rigueur démontrée simplement par un contenu dont les éléments les plus importants seraient sourcés (si cela est possible)...

Merci beaucoup pour votre compréhension.

(*)[Les 69 signataires de la lettre ouverte publiée dans Le Monde (26 janvier 1977)] source : [Pedopolis\(1\)](#) – [Wiki\(2\)](#) – [Konigsberg\(3\)](#) – [Rorschach\(4\)](#)

Alain Cuny	Françoise Laborie	Marc Pierret
------------	-------------------	--------------

André Glucksmann Anne Querrien Bernard Dort Dr Bernard Kouchner Dr Bernard Muldworf (psychiatre) Bertrand Boulin (fils du ministre RPR Robert Boulin) Catherine Millet Catherine Valabrègue Christian Hennion (journaliste) Christiane Rochefort Dr Claire Gellman (psychologue) Claude d'Allonnes Copi Daniel Guérin Danielle Sallenave Dionys Mascolo Fanny Deleuze Félix Guattari Francis Ponge François Châtelet François Régnauld Françoise d'Eaubonne	Gabriel Matzneff Georges Lapassade Gérard Soulier Dr Gérard Vallès (psychiatre) Gilles Deleuze Gilles Sandier Grisélidis Réal Guy Hocquenghem Hélène Védrine Jack Lang Jacques Henric Jean-François Lyotard Jean-Louis Bory Jean-Luc Henning Jean-Marie Vincent Jean-Michel Wilheim Jean-Paul Sartre Jean-Pierre Colin Jean-Pierre Faye Judith Belladona Louis Aragon Madeleine Laïk	Marie Thonon Dr Maurice Erne (psychiatre) Michel Bon (également psychosociologue) Michel Cressole Michel Leyris Négrepont Olivier Revault d'Allonnes Patrice Chéreau Philippe Gavi Philippe Sollers Dr Pierre-Edmond Gay (psychanalyste) Pierre Guyotat Pierre Hahn Pierre Samuel Dr. Pierrette Garrou (psychiatre) Raymond Lepoutre René Schérer Dr Robert Gellman (psychiatre) Roland Barthes Simone de Beauvoir Victoria Therame Vincent Montail
---	---	---

Ponson Jean-Claude

le 9 juin 2012 à 12 h 07 min | [Répondre](#)

33



8

i

Notez ceci

Pour ne parler que de **XXXX XXXX**, cet individu et reconnu et se reconnaît pédophile depuis, au moins, 1982 !!!! Lui, se qualifie de pédophile, mais nous, nous le qualifions de pédo criminel. Ce qui est, bien évidemment, le cas, quand on massacre les enfants comme il le fait, dans des partouzes entre adeptes des tortures d'enfants. J'ai aussi des informations pour d'autres crimes que dans le cadre de viols en réunions sur mineurs de moins de 5 ans. Dans une autre affaire, il est question de chasse à cour et de sacs plastiques sur la tête d'enfants, jusqu'à ce que mort s'en suive. L'enquête privée avance et devrait aboutir d'ici quelques mois. Nous sommes sur le point de recueillir des vidéos qui ont été prises et vendues. Il faut, en effet savoir que ces

dégénérés sont très fiers de se faire filmer pour montrer l'exemple, mais aussi se faire de l'argent. Les enregistrements sont vendus très cher. Avec tous ces crimes impunis, **YYYY YYYYYY** notable socialiste des Vosges lui a offert une candidature aux législatives, à Saint Dié, une petite ville des Vosges. Ce criminel avéré, se présente donc, à la députation, encore protégé par un autre éminent socialiste. Ma conclusion, et elle n'engage que moi : si des notables protègent un ou des criminels, il ne peut s'agir que de fermer les yeux sur des crimes, dans le meilleurs des cas, ou être complices actifs pour les crimes, dans le pire. Mais dans tous les cas : ASSISESet sans aucun doute, lourdes peines de prison. C'est ce qu'on pourrait attendre dans un Etat prétendu de Droit !!!

AffairesFamiliales @EnfantsDroits

le 9 juin 2012 à 19 h 56 min | [Répondre](#)

5

1

i

Notez ceci

[NOTA de la rédaction : Les éléments en rouge dans le texte précédent ont été masqués non par l'auteur mais par la rédaction due à l'absence de liens hypertextes vers des sources externes et citations. Veuillez nous en excuser. Merci aux auteurs de commentaires de bien vouloir utiliser des guillemets quand nécessaire et d'indiquer les sources qui permettent de vérifier les éléments et à chacun de s'instruire sur la base d'éléments référencés. Merci encore de votre compréhension et pour votre témoignage]

Papy CBV

le 25 mai 2012 à 19 h 50 min | [Répondre](#)

42

3

i

Notez ceci

Enfin une bonne nouvelle que de savoir que la plainte contre Hollande et Jack Lang n'est pas rejetée. Il y aurait beaucoup à dire sur le sieur Lang et cela depuis fort longtemps (premier mandat de F Mitterrand)

Comments RSS



[Créez un site Web ou un blog gratuitement sur WordPress.com.](#)

[Thème MistyLook.](#)